

■ ACTA VISTA

La restauration du patrimoine, source d'insertion professionnelle

L'association « Après BTP » a organisé dans les locaux du forum Point P une soirée sur le thème de l'entrepreneuriat social et de l'insertion par le travail sur les chantiers. Le groupe Acta Vista et le GEIQ monuments historiques ont présenté leurs activités pour illustrer ce thème.

Créée en 1991, l'association « Après BTP » qui a pour vocation de rassembler des personnes confrontées à des problèmes de réparation de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil, a proposé une conférence sur le thème de l'insertion professionnelle

équipe pluridisciplinaire qui assure les missions techniques, pédagogiques et sociales du groupe. « Notre objectif est de rechercher des solutions innovantes et efficaces pour les maîtres d'ouvrage et dotées d'un impact social », a précisé Arnaud Castagnède, son directeur général.

Un travail personnalisé

Pour chacun de ses chantiers, Acta Vista travaille en étroite liaison avec les acteurs du dispositif d'insertion du territoire pour recruter ses équipes. Chaque salarié est engagé dans un parcours d'insertion professionnelle. Le principe est d'engager un travail individualisé et collectif avec chaque salarié, afin d'assurer son reclas-

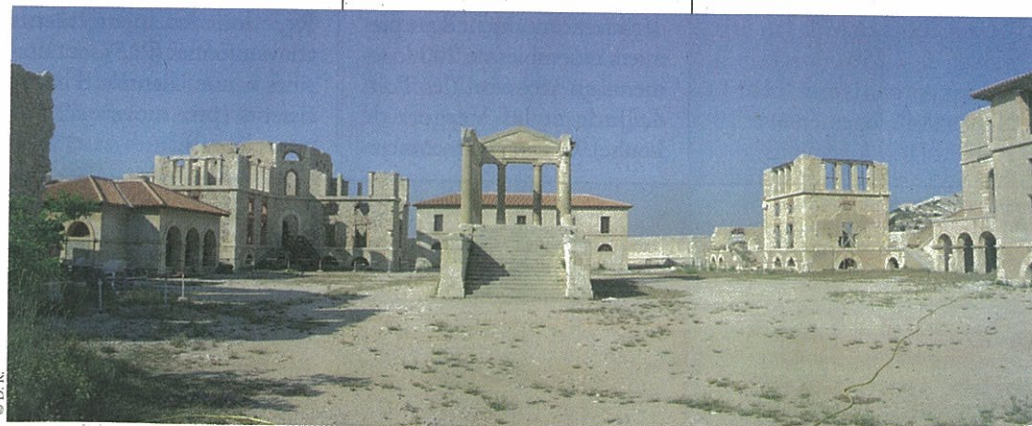
sion passée avec le ministère de la Justice. « Nous avons la volonté de mixer les publics et les catégories d'âges, pour créer une émulation », a expliqué Arnaud Castagnède. Au regard de ses actions, le groupe a été déclaré d'utilité sociale par le ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le savoir-faire technique est primordial sur les chantiers. Les encadrants techniques sont des professionnels du bâtiment, comme les tailleurs de pierre ou les compagnons du Tour de France qui sont spécialisés dans la protection de monuments historiques et qui maîtrisent les techniques traditionnelles de construction et de restauration. Chaque chantier mobilise

parentent à une forme de mécénat. Au-delà des déductions fiscales, elles bénéficient d'un retour sur image et sans ces partenaires privés, nous ne pourrions boucler notre budget », a-t-il précisé.

Insérer durablement

Les chantiers sont très éclectiques. Ils ont notamment concerné la réhabilitation du fort d'Entrecasteaux, de la demi-lune Dauphine, du fort Saint Nicolas, du Fort Ganteaume ou encore de l'hôpital Caroline sur les îles du Frioul. Cet hôpital de quarantaine, construit au XIXe, est en reconstruction depuis 1978 grâce à des chantiers de bénévoles puis d'insertion. « Il existe onze bâtiments au total. Cinq d'entre eux ont été restaurés et six sont toujours dans un état pitoyable », a expliqué Olivier Compistron, chef de travaux à l'hôpital Caroline, chargé de la reconstruction du pavillon du Chevalier Roze. Quarante-deux salariés en rotation et vingt-sept personnes oeuvrent en permanence sur le site. De son côté, le GEIQ monuments historiques recrute des personnes en difficulté et les met à disposition de ses entreprises adhérentes. « Nous proposons des candidats aux métiers de maçon du patrimoine, de peintre décorateur et de couvreur », a précisé Marion Hogar, sa directrice, dont la mission est de former, d'accompagner et d'insérer durablement ces personnes. Le GEIQ permet ainsi d'accéder à un emploi stable grâce à l'acquisition d'une qualification et d'une immersion dans le monde du travail.

➤ JEAN-PIERRE ENAUT



sur les chantiers, avec la participation du groupe Acta Vista. Fondé en 2008, ce groupe rassemble six associations spécialisées dans la valorisation, la protection et la réhabilitation du patrimoine bâti et naturel, classé ou protégé. Il développe des expertises et des compétences techniques ou sociales afin de réaliser les chantiers d'insertion et de formation qui lui sont confiés. Cet entrepreneuriat social est animé par une

sement à l'issue de son contrat de douze mois. L'objectif est de garantir le retour à l'emploi de 60 % des effectifs. Le public est composé de personnes âgées de 18 à 63 ans, cependant la population de moins de 26 ans ne représente que 35 % de l'effectif. Le panachage est le même entre les allocataires du RMI, les demandeurs d'emploi, les artisans et les personnes en fin de peine, dont l'insertion relève d'une conven-

quatre à douze financeurs différents. Ainsi, des subventions sont allouées par les différentes collectivités publiques. « Chaque subvention est liée à un contrat d'objectifs précis », a-t-il confié. Mais la force d'Acta Vista réside surtout dans sa capacité à rassembler des partenaires publics et privés autour de valeurs communes. « Nous associons de grandes entreprises comme BCB Chaux ou Lafarge à ces projets qui s'ap-